

RCS : METZ  
Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01162  
Numéro SIREN : 807 781 737  
Nom ou dénomination : 2 R BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2023 sous le numéro de dépôt 5527







Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire  
sous le N° 2315527  
Metz, le 10/10/23.....  
Le Greffier



**2R BATIMENT  
Voie Romaine**

**57280 SEMECOURT**

.....

**COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2023**

**SOMMAIRE**

N° 2050/2059 G

TABLEAUX FISCAUX

ANNEXE

**COPIE CERTIFIEE CONFORME**



Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2R BATIMENT</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>VOIE ROMAINE</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>					
Numéro SIRET * <b>8 0 7 7 8 1 7 3 7 0 0 0 1 8</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le. <b>31032023</b>	N-1 <b>31032022</b>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 539	1 703	4 434
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 155	902	1 379
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI		700	700	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>19 694</b>	<b>3 305</b>	<b>6 513</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	10 400	10 400	4 800
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	23 663	703 198	718 362
		Autres créances (3)	BZ	CA		41 219	42 640
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		15 210	15 210
Disponibilités		CF	CG		51 331	16 817	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		4 668	5 640	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>23 663</b>	<b>826 026</b>	<b>803 469</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>43 357</b>	<b>829 331</b>	<b>809 982</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	26 443	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SARL 2R BATIMENT</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....10 000..... )	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	147 908	147 908
	Report à nouveau	DH	(88 430)	(127 263)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>4 616</b>	<b>38 833</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>75 094</b>	<b>70 478</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	128 156	226 379
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	94 755	15 116
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	353 722	325 748
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 604	172 195
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		67
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>754 237</b>	<b>739 504</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>829 331</b>	<b>809 982</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	571 919	596 876
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	576	59 129	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise		SARL 2R BATIMENT										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
				Consecutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
		1		2		3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF							
CORPORELLES	Terrains			KG	KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9	KJ	KK		KL						
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1	KM	KN		KO						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[ Dont Composants M2	KP	KQ		KR						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Composants M3	KS	18 347	KT	KU		895				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW		KX						
		Matériel de transport *		KY	KZ		LA		493				
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 563	LC	LD						
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE	LF		LG						
		Immobilisations corporelles en cours		LH	LI		LJ						
	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes		LK	LL		LM						
		TOTAL III		LN	20 910	LO	LP		1 388				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M		8T							
	Autres participations		8U	8V		8W							
	Autres titres immobilisés		1P	1R		1S							
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	700	1U	1V							
	TOTAL IV		LQ	700	LR	LS							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	21 610	ØH	ØJ		1 388					
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
		par virement de poste à poste		par cassions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
		1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW		1X					
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC					
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am des constructions		IS	MG	MH		MI					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	19 242	MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU	MM	MN		MO					
		Matériel de transport		IV	MP	493	MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	2 563	MT		MU				
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX					
		Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB					
	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF					
		TOTAL III		IY	NG	22 298	NH		NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW							
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ							
	Autres titres immobilisés		11	2B	2C	2D							
	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	700	2G						
	TOTAL IV		13	NJ	NK	700	2H						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14	ØK	ØL	22 998	ØM						

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2R BATIMENT</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>											
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
<b>TOTAL I</b>			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	13 913	QA	3 626	QB		QC	17 539	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI	211	QJ		QK	211	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 184	QM	760	QN		QO	1 944	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
<b>TOTAL II</b>			QU	15 097	QV	4 597	QW		QX	19 694	
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>			ØN	15 097	ØP	4 597	ØQ		ØR	19 694	
<b>CADRE B</b>											
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2		
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5		
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM					NO		
<b>TOTAL III</b>											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
<b>CADRE C</b>											
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

**7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2R BATIMENT</b>					Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	23 663	6U	6V	23 663	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	7A		
	<b>TOTAL III</b>	7B	23 663	TY	TZ	UA	23 663
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	23 663	UB	UC	UD	23 663
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF			
		UG		UH			
		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2R BATIMENT</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
<b>CADRE A</b>		<b>ETAT DES CREANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	700	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	26 443			26 443	
	Autres créances clients	UX	700 419	700 419			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 021	2 021			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	395	395			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 016	12 016		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	26 786	26 786			
	Charges constatées d'avance	VS	4 668	4 668			
	<b>TOTAUX</b>		VT	<b>773 449</b>	<b>746 306</b>	<b>VU</b>	<b>27 143</b>
	RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
<b>CADRE B</b>		<b>ETAT DES DETTES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	576	576			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	127 580	40 017	87 563		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	353 722	353 722			
Personnel et comptes rattachés		8C	14 945	14 945			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	45 579	45 579			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	8 536	8 536			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	107 889	107 889			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	655	655			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	94 755		94 755		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	<b>754 237</b>	<b>571 919</b>	<b>182 318</b>		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	39 659	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2R BATIMENT</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31032023</b>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WA	<b>4 616</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	262		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	196		
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
							<b>TOTAL I</b>	WR	<b>5 074</b>		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
			Zone franche urbaine-TE (art 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art 44 quaterdecies)		XC
			Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septedecies)		PB
			Entreprises nouvelles 44 sexes		L2	Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexes A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dt ded exc (art 39 decies A)	YA	Dt ded exc (art 39 decies B)	YB	Dt ded exc (art 39 decies C)	YC	Dt ded exc (art 39 decies D)	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL							
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>	XH	<b>160</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice ( I moins II ) déficit ( II moins I )		XI	<b>4 914</b>		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	<b>4 914</b>		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>						<b>0</b>		XN	<b>0</b>		
								XO	<b>0</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>SARL 2R BATIMENT</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		87 441
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		4 914
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		82 527
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		82 527
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
Cf. état 2058B-Détail des charges à payer	9P		9R 160
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	<b>YN</b>		<b>YO 160</b>
<b>à reporter au tableau 2058-A :</b>		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2R BATIMENT</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(127 263)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	38 833		Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>(88 430)</b>			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			<b>(88 430)</b>	
										<b>TOTAL II</b>	<b>(88 430)</b>
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7	34 800	YQ	972	24 720					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	1 017 782	403 487					
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) et de copropriété	J8	28 403	XQ	28 896	45 665					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	4 651	49 476					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	12 055	13 614					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES		ST	118 529	127 634					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	<b>1 181 913</b>	<b>639 876</b>					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 396	1 484					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	5 785	6 660					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	<b>7 181</b>	<b>8 144</b>					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	218 366	207 239					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	100 279	126 125					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *			ØB	260 631						
DIVERS	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	2,58	%				%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)					ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL 2R BATIMENT** Néant  \*

**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
1						
2						
3						
4						
5						
6	Cf état 2059A-Détail...					
7						
8						
9						
10						
11						
12						

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				⑦	⑧	⑨	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

**II - Autres éléments**

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRI A : plus ou moins-value nette (sur un terme total aléatoire) des lignes 1 à 20 de la colonne (9)

CADRI B : plus ou moins-value nette (sur un terme total aléatoire) des lignes 1 à 20 de la colonne (10)

CADRI C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)

Amortissements pratiqués

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2R BATIMENT Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸ \*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col. ❶ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 % ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2R BATIMENT</b>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <b>①</b>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <b>②</b>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <b>⑤</b>		
		donnant lieu à complément d'impôt <b>③</b>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <b>④</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2R BATIMENT</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01042022</b>		et clos le : <b>31032023</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		12
dont apprentis	YF		1
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		1 814 694
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		6 336
	<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>1 821 030</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		8 557
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		5 600
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>14 157</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		1 254 398
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		111 396
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		27
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>1 365 821</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>	<b>469 366</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		<b>SA</b>	<b>469 366</b>
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	<b>EV</b>	<b>X</b>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	<b>GX</b>		<b>1 821 030</b>
Effectifs au sens de la CVAE	<b>EY</b>		<b>12</b>
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	<b>HX</b>		
Période de référence	<b>GY</b>	<b>01/04/2022</b>	<b>GZ</b> <b>31/03/2023</b>
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	<b>HR</b>		

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE **31|10|32|02|3** N° SIRET **8 0 7 7 8 1 7 3 7 0 0 0 1 8**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL 2R BATIMENT**

ADRESSE ( voie ) **VOIE ROMAINE**

CODE POSTAL **57280** VILLE **SEMECOURT**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<b>1</b>
---------------------------------------------------------------------------	----	----------

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<b>900</b>
----------------------------------------------------	----	------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<b>1</b>
-----------------------------------------------------------------------------	----	----------

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<b>100</b>
----------------------------------------------------	----	------------

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique **SARL** Dénomination **W.Z GROUPE**  
 N° SIREN (si société établie en France) **491880746** % de détention **90,00** Nb de parts ou actions **900**  
 Adresse : N° [ ] Voie **VOIE ROMAINE**  
 Code postal **57280** Commune **SEMECOURT** Pays **FRANCE**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) **Mme** Nom patronymique **SANCHEZ** Prénom(s) **ELMA**  
 Nom marital **WILZER** % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **100**  
 Naissance : Date **18081981** N° département **57** Commune **METZ** Pays **FRANCE**  
 Adresse : N° **10** Voie **RUE COTRE**  
 Code postal **57280** Commune **FEVES** Pays **FRANCE**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31|03|20|23

N° SIRET 80778173700018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2R BATIMENT

ADRESSE ( voie ) VOIE ROMAINE

CODE POSTAL 57280 VILLE SEMECOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **829 331** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 829 815** euros et un total **charges** de **1 825 200** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 616** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2022** et finit le **31/03/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

**Les principales méthodes utilisées sont :**

## **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières premières ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon le coût moyen unitaire pondéré.

Une dépréciation des stocks est constitué si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production de produits finis ou d'acquisition des marchandises revendues en l'état.

### Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation
Matières premières	10 400	
En-cours de production de services		
Total	10 400	

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					

CORPORELLES						
		Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	18 347		895		19 242
	Instal., agencement, aménagement divers			493		493
	Matériel de transport					2 563
	Matériel de bureau, mobilier	2 563				
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 910</b>		<b>1 388</b>		<b>22 298</b>

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	700				700
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>700</b>				<b>700</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>21 610</b>		<b>1 388</b>		<b>22 998</b>
--	--------------	---------------	--	--------------	--	---------------

--	--	--	--	--	--	--

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 913	3 626		17 539
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		211		211
	Matériel de bureau, mobilier	1 184	760		1 944
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>15 097</b>	<b>4 597</b>		<b>19 694</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>15 097</b>	<b>4 597</b>		<b>19 694</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	700		700
	Clients douteux ou litigieux	26 443		26 443
	Autres créances clients	700 419	700 419	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 021	2 021	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	395	395	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 016	12 016	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	26 786	26 786	
Charges constatées d'avances	4 668	4 668		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>773 449</b>	<b>746 306</b>	<b>27 143</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	576	576		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	127 580	40 017	87 563	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	353 722	353 722		
	Personnel et comptes rattachés	14 945	14 945		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 579	45 579		
	Impôts sur les bénéfices	8 536	8 536		
	Taxes sur la valeur ajoutée	107 889	107 889		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	655	655		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	94 755		94 755	
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>754 237</b>	<b>571 919</b>	<b>182 318</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 659				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2023

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>4 708</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>643</b>
<i>INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C</i>	<i>67</i>	
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	<i>576</i>	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>1 639</b>
<i>ASSOCIES INTERETS COURUS</i>	<i>1 639</i>	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>1 974</b>
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	<i>1 974</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>451</b>
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>451</i>	

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>4 668</b>
616300 - WZ HOLDING	01/01/2023 31/12/2023	3 863	
616101 - PHASE PROTECTION	01/01/2023 31/12/2023	182	
612202 - CHN INDUSTRIAL	01/04/2023 30/04/2023	624	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>4 668</b>

--



## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/03/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		4 812		4 812
RESULTAT EXCEPTIONNEL ( et participation )		(196)		(196)
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>4 616</b>		<b>4 616</b>

(1) après retraitements fiscaux.

--

# 2 R BATIMENT

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 10.000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : SEMECOURT (57280)  
VOIE ROMAINE**

**807 781 737 R.C.S METZ  
(2014 B 1162)**

## **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2023**

*EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 4.615,90 Euros de la manière suivante :

☞ Bénéfice de l'exercice de		4.615,90 Euros
☞ Absorption des pertes antérieures pour	4.615,90 Euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

## **VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2023**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 4.615,90 Euros de la manière suivante :

☞ Bénéfice de l'exercice de		4.615,90 Euros
☞ Absorption des pertes antérieures pour	4.615,90 Euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***



